

4 Économie

Secteur des hydrocarbures

Total Gabon en recul au 1er trimestre 2019

MSM
Libreville/Gabon

En raison de la baisse des prix du brut et de la diminution des volumes vendus, le résultat net de la compagnie pétrolière a chuté de moitié sur les 3 premiers mois de l'année. Il s'est établi à 6 milliards de francs (10 millions de \$) contre 13 milliards de francs (23 millions de \$) en 2018.

La compagnie pétrolière Total Gabon a réalisé un chiffre d'affaires de 100 milliards de francs (164 millions de dollars) au

1er trimestre 2019. Il est en baisse de 21% par rapport à celui du premier trimestre 2018. Cette contre-performance est due à la baisse des prix du brut et à la diminution des volumes vendus. Conséquence : le résultat net a fondu de moitié sur une base comparable à 2018. Il s'est établi à 6 milliards de francs (10 M\$), en recul par rapport au premier trimestre 2018 (13 milliards de francs (23 millions de \$)). Concernant la part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée



Résultats en baisse pour Total Gabon au premier trimestre 2019.

Photo : Aritside Moussavou/ L'Union

aux participations de Total Gabon, elle s'est élevée au premier trimestre 2019 à 31 900 barils par jour, en baisse de 11% par rapport au premier trimestre

2018. Cette baisse s'explique principalement par la cession d'actifs à terre le 30 septembre 2018, et le déclin naturel des champs. Reflétant les cours du Brent, le prix de vente moyen de la qualité de pétrole brut Mandji commercialisée par Total Gabon s'est, quant à lui, élevé à 57,7 \$/b, en baisse de 6% par rapport au premier trimestre 2018. **Investissements***Le flux de trésorerie d'exploitation de 83 M\$ (50,2 milliards de francs) est en forte hausse par rapport

au premier trimestre 2018, principalement en raison de la diminution du besoin en fonds de roulement, notamment sur le poste fournisseurs. Les investissements pétroliers se sont élevés à 35 M\$ (21,2 milliards de francs), en hausse de 17% par rapport au premier trimestre 2018. Ils comprennent, principalement, la première phase du redéveloppement de Torpille, des travaux d'intégrité et pérennité sur les installations ainsi que le quartier vie du champ de Grondin.

CDC/ Site de Mindoubé 1

Les occupants illégaux déguerpis, les travaux peuvent débuter

AEE
Libreville/Gabon

A la suite du Conseil d'administration qui s'est tenu le jeudi 9 mai à son siège, une délégation de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) s'est rendue sur le site de Mindoubé 1, dans le 5e arrondissement de la commune de Libreville. Il s'agissait, lors de cette visite, de faire l'état des lieux, après l'opération de déguerpissement, menée le 16 avril dernier par les forces de l'ordre, des occupants illégaux de cette parcelle, propriété légale de la CDC et destinée à l'édification de 320 logements au compte du projet Oyis. Les administrateurs ont



La délégation de la CDC sur le terrain.

pu constater avec satisfaction que les squatters ont effectivement libéré les lieux. Les travaux de construction de la future cité peuvent ainsi débuter dans les meilleurs délais.

"Après le Conseil d'administration de ce matin avec les administrateurs de la CDC, qui sont les représentants des 12 administrations publiques, nous sommes venus vérifier que le terrain a bien



Une vue de la parcelle de la CDC où seront construits les logements à Mindoubé.

été libéré par ses occupants illégitimes, afin de pouvoir préparer le lancement des travaux. Cette parcelle est réservée au projet Oyis de construction des 320 logements", a indiqué le respon-

sable juridique de la CDC, Mbanda Eucher Sidnei. Pour rappel, cette parcelle de terrain d'une superficie de 142 941 mètres carrés au quartier Mindoubé 1, "objet du titre foncier

N°21081 de la parcelle N°20 sections AP du plan cadastral de Libreville", a été acquise par la CDC en 2013 pour la somme de 3,3 milliards de Francs CFA. Malheureusement, elle sera occupée de façon illégale, durant des années, par de nombreux squatters qui y ont érigé habitations et commerces. Au vu de l'échec des négociations de conciliation entamées par la CDC durant 6 ans, l'institution a dû se résoudre à solliciter l'intervention des forces de l'ordre pour, en présence d'un huissier de justice, faire respecter un rendu de la Cour d'appel y relatif et lancer enfin les travaux de ce nouveau chantier.

Ecole des mines et de la métallurgie de Moanda

Maurice Nziba prend la tête du Conseil d'administration

AJN
Moanda/Gabon

A l'issue du Conseil d'administration extraordinaire tenu récemment à Moanda, Maurice Nziba a été promu président du Conseil d'administration de l'Ecole des mines et de la métallurgie de Moanda (E3MG), en remplacement de Jean Valentin Leyama, admis à d'autres fonctions, après 3 ans de mandat. La prise de fonctions a eu lieu en présence du ministre de l'Eau, de l'Energie, de la Valorisation et de l'Industrie des ressources minières, Tony Ondo Mba, et du gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Eloi Nzondo. Occasion pour le promu de décliner sa feuille de route:

"L'action que je vais mener s'inscrit dans la continuité du travail entamé par mon prédécesseur. Dans le court terme, nous avons la sortie de la deuxième promotion qui est prévue et une autre en cours de formation. Notre mission se situe aussi en aval, parce qu'il faut trouver de l'emploi à ces diplômés qui sortent de l'école. (...) Il y a un problème d'inadéquation entre la formation de ces techniciens supérieurs et ingénieurs, avec les offres du secteur minier national. Donc il y a un travail à faire. Et ce sera l'un des principaux axes de notre action", a-t-il indiqué. Pour sa part, le PCA sortant, Jean Valentin Léyama a dit partir sur une note de satisfaction : "Je pars avec le sentiment du travail accom-



Le nouveau PCA de l'Ecole des mines de Moanda, Maurice Nziba (d) posant avec son prédécesseur, Jean Valentin Leyama en présence du ministre des Ressources minières, Tony Ondo Mba.

pli. Les plus hautes autorités m'avaient confié la mission de lancer cette école. Aujourd'hui, l'école a été portée sur les fonts baptismaux, aussi bien au niveau national qu'international. Nous avons un nouveau PCA et aussi un nouveau directeur général."

Outre l'installation du nouveau PCA, le Conseil d'administration de l'Ecole des mines avait, entre autres objets, la cooptation d'un administrateur et la nomination d'un nouveau directeur général pour l'Ecole. En prélude à la cérémonie

d'installation du nouveau PCA, le ministre des Mines a effectué une visite des entités de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) : Carrière, C2M, Cim et E3MG. "Il était temps que le responsable de département que je suis vienne toucher du doigt l'activité de Comilog, que je ne me contente plus simplement de l'observer sur papier", a indiqué le membre du gouvernement au terme du périple. Relevant, par ailleurs, que "à la visite de ces différents sites, on se rend compte que Comilog c'est véritablement un projet industriel et que celui-ci tend non seulement à maintenir les capacités de production actuelles, mais aussi et surtout à les développer pour maintenir la place de cette entreprise et, partant, du

Gabon sur l'échiquier mondial en matière de production de manganèse. Nous partons satisfaits de voir les efforts qui sont faits par Comilog pour être arrimée aux meilleures pratiques mondiales en la matière et nous n'attendions pas moins de la part d'un acteur aussi important dans la vie de notre économie", a dit Tony Ondo Mba. Le secteur minier devant constituer l'un des relais de l'économie gabonaise, derrière le secteur pétrolier, le membre du gouvernement a dit souhaiter qu'il y ait une meilleure répartition de la valeur ajoutée produite au Gabon, entre les différentes parties. Mais surtout que la population locale puisse en bénéficier, dans l'intérêt des différentes parties.

CHANGE	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 16/05/2019				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
Union Gabonaise de Banque SiteWeb : http://www.ugb-banque.com	XAF	XXXXX	XXXXX	XXXXXX	1 EUR	655,957	CAC 40	15/05/2019	5 326,81
	USD	1,1226	1USD =	584,3191	1 USD	606,843	DOW JONES	15/05/2019	25
	CAD	1,5117	1CAD =	433,920	1 CAD	467,538	518,367		
	JPY	123,0000	1JPY =	5,333	100 JPY	563,382			
	GBP	0,8672	1GBP =	756,382	1 GBP	809,973			
	CHF	1,1307	1CHF =	580,134	100 CHF	62 328,76			
	ZAR	15,9746	1ZAR =	41,062	100 ZAR	4 337,88			
	MAD	10,8165	1MAD =	60,644	1 MAD	64,07			
	CNY	7,2252	1CNY =	84,911	1CNY	87,467			
	KES	113,4700	1KES =	5,781	1KES	5,95			